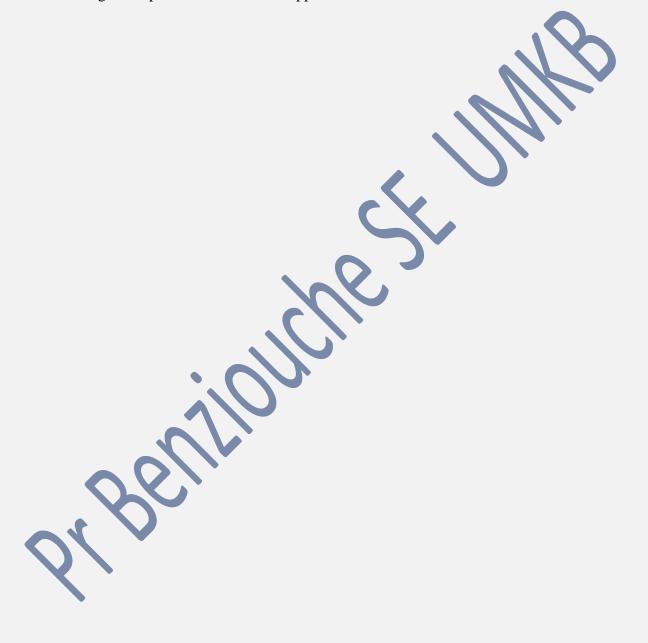
Chapitre IV : l'économie de l'environnement

- 1. Généralités
- 2. Le cadre général de l'analyse de l'environnement dans la comptabilité nationale.
- 3. Le Capital naturel et développement durable.
- 4. Cadre général pour mesurer le développement durable



1. Généralité

Définition de L'économie de l'environnement

L'économie de l'environnement est une branche de l'économie qui traite d'un point de vue théorique des relations économiques entre les sociétés humaines et l'environnement. Elle constitue un champ voisin, mais distinct, de l'économie écologique. (Wikipédia)

Définition de l'environnement

L'environnement est défini comme « l'ensemble des éléments (biotiques ou abiotiques) qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins.

ou encore comme

L'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines.

L'environnement est compris comme l'ensemble des composants naturels de la planète Terre, comme l'air, l'eau, l'atmosphère, les roches, les végétaux, les animaux, et l'ensemble des phénomènes et interactions qui s'y déploient, c'est-à-dire tout ce qui entoure l'Homme et ses .

La notion d'environnement naturel a beaucoup évolué au cours des derniers siècles et tout particulièrement ces dernières décennies. Ainsi, la protection de l'environnement est devenue un enjeu majeur, à cause des activités humaines polluantes. La préservation de l'environnement est un des trois piliers du développement durable.

La pollution est la dégradation d'un écosystème par l'introduction, généralement humaine, de substances ou de radiations altérant de manière plus ou moins importante le fonctionnement de cet écosystème. Cette pollution notamment d'origine humaine peut avoir un impact très important sur la santé et dans la biosphère comme en témoigne l'exposition aux polluants et le réchauffement climatique qui transforme le climat de la Terre et son écosystème, en entraînant l'apparition de maladies inconnues, des migrations de certaines espèces, voire leur extinction si elles ne peuvent s'adapter à leur nouvel environnement biophysique.

Déférence entre l'économie de l'environnement et l'économie des ressources naturelles (universalis.)

Jusqu'au milieu des années 1980, l'économie de l'environnement et l'économie des ressources naturelles ont constitué deux disciplines qui se sont développées de façon indépendante. Mais, avec l'apparition des nouveaux risques environnementaux et la naissance du concept de développement durable, cette dissociation entre une économie de l'environnement et une économie des ressources naturelles est devenue moins pertinente. Le concept de capital naturel a favorisé la jonction des deux disciplines.

L'économie de l'environnement traite des modalités selon lesquelles peuvent être gérés (et éventuellement tempérés) les rejets, pollutions ou nuisances qu'entraînent les activités économiques.

L'économie des ressources naturelles, quant à elle, s'intéresse à l'extraction des ressources naturelles (ensemble des biens non reproductibles par l'homme) et aux incidences des activités socio-économiques sur la reproduction des ressources naturelles.

Ressources naturelles

Les ressources naturelles sont les diverses ressources minérales ou biologiques nécessaires à la vie de l'homme et à ses activités économiques. Celles-ci peuvent être subdivisées en deux groupes distincts : Les ressources non renouvelables qui sont épuisable, (matières premières minérales et les combustibles fossiles, qui proviennent de gisements formés au cours de l'histoire géologique de la Terre). et les ressources renouvelables qui peuvent, en principe, être exploitées sans épuisement, étant capables de se régénérer en permanence.

L'épuisement des ressources naturelles

Avec l'explosion démographique, les ressources naturelles indispensables à la vie même des populations humaines se sont raréfiées. Leur épuisement est devenu l'une des questions les plus préoccupantes pour l'avenir de l'humanité. Et la question qui se pose beaucoup par les scientifiques ces dernières années; C'est la relation population-ressources naturelles-environnement-développement ?

La situation s'est considérablement détériorée sous l'effet conjugué de la croissance exponentielle de la population humaine et de la destruction des ressources naturelles. Même les ressources biologiques, réputées renouvelables, sont si exploitées et elles n'ont plus le temps de se reconstituer. suite à une consommation de vitesse accrue. En revanche, pour l'eau, ou encore les sols, sont exposées à une pollution croissante. Les disponibilités en eau sont déjà devenues insuffisantes dans

plusieurs pays en développement. Quant aux sols, leur érosion due aux mauvaises pratiques culturales, à la déforestation et au surpâturage – fait que, d'ici à 2050, l'homme va perdre 30 p. 100 des terres cultivables de la planète tandis que, dans le même temps.

Vers une utilisation durable des ressources naturelles

L'ampleur de la consommation des ressources naturelles à incité des scientifiques et des organisations internationales à promouvoir l'utilisation rationnelle et, donc, la conservation des ressources naturelles pour que l'humanité puisse connaître un développement durable. Ainsi, l'Union internationale pour la conservation de la nature a publié, dès 1980, une Stratégie mondiale de la conservation à l'usage des agences spécialisées des Nations unies. Ultérieurement, le rapport Brundtland sur l'environnement et le développement durable (1987) a repris ces questions capitales en focalisant la réflexion sur les aspects économiques du problème.

Dès à présent, de nouvelles technologies et un développement systématique du recyclage permettraient d'allonger considérablement les durées d'utilisation des matières premières minérales, notamment en agriculture et dans l'industrie des automobiles..

Bien que les diagnostics soient largement posés et que les mesures à prendre et les technologies à mettre en œuvre, afin d'assurer la préservation des ressources naturelles pour les générations futures, , il manque toujours la volonté politique au niveau de certains pays de procéder aux changements radicaux qui s'imposent, beaucoup d' obstacles persistants à l'application de certaines convention à l'instar, la convention sur la biodiversité et les changements climatiques.

2- Le cadre général de l'analyse de l'environnement dans la comptabilité nationale.

Pourquoi la comptabilité environnementale.

Aujourd'hui la comptabilité environnementale s'impose comme un outil de gestion indispensable pour assurer la préservation et la durabilité de l'environnement. Les ressources naturelles étant affectées par le développement socio-économique, il faut les considérer comme des biens économiques et, en conséquence, les intégrer dans un système comptable pour en faciliter une bonne gestion, efficace et durable.

Plusieurs pays notamment de l'UE décident de commencer ou continuent à l'appliquer à tous les niveaux de gestion. Et l'élaboration d'un rapport sur la comptabilité environnementale en tant qu'instrument pour le développement durable chaque année..

La comptabilité environnementale

La comptabilité environnementale est un système qui permet de répertorier, organiser, gérer et fournir des données et des informations sur l'environnement, par l'intermédiaire d'indicateurs physiques ou monétaires. Elle constitue un outil indispensable à la mise en œuvre du concept du développement durable et s'impose à l'heure actuelle comme un moyen d'assurer la préservation de l'environnement. (Rapport C E A Q T)

En effet, les instruments d'analyse économique traditionnels ne permettent pas aux décideurs politiques d'évaluer, de façon fiable, l'efficacité des politiques environnementales mises en œuvre, ni l'impact des politiques économiques sur l'environnement. Il est donc nécessaire d'adopter des systèmes adéquats de contrôle et d'information en matière d'environnement, pouvant servir de base aux décisions politiques. (**Rapport** C E A Q T)

Une telle mesure permettrait aux décideurs politiques de rendre compte aux collectivités administrées des résultats environnementaux de leurs actions, en se basant sur des données fiables et des informations constamment actualisées sur l'état de l'environnement, d'intégrer la variable « environnement » dans le processus décisionnel public à tous les niveaux de gouvernement, ainsi que d'accroître la transparence concernant les effets des politiques sur l'environnement. (Rapport C E A Q T)

C'est avec le concept et la perspective du développement durable qu'est né l'intérêt pour la comptabilité environnementale et qu'a commencé la recherche en la matière. Pour mettre en œuvre des politiques de développement durable, il est nécessaire de disposer de nouveaux instruments de mesure, d'analyse et d'orientation des politiques économiques et sociales tenant compte de la conservation des ressources naturelles et des équilibres écologiques.

La comptabilité environnementale, en tant que nouvel instrument permettant l'inventaire, l'organisation et la diffusion des données sur l'environnement, est née dans le cadre de la statistique internationale.

historique

En 1992, parmi les actions la Conférence des Nations Unies sur l'environnement de Rio de Janeiro c'est à mettre en œuvre – la mise en pratique de la comptabilité environnementale dans tous les pays..

en 1992 La première version du manuel des Nations Unies pour la mise en œuvre d'un système de comptabilité économique et environnementale intégré (SEEA).

En 1995, le système européen SEC est lui aussi révisé pour intégrer le facteur de l'environnement et proposés tous les instruments de comptabilité environnementale utilisés actuellement.

En 1994, la Commission européenne, dans une communication au Conseil et au Parlement de l'Union, insiste sur la nécessité d'adopter dans le cadre communautaire un système de comptabilité économique et environnementale intégrée pour guider les décideurs politiques.

Au cours des dix dernières années, le poids accru des effets de l'environnement à montré qu'il était nécessaire de recourir à des instruments de comptabilité environnementale. Les coûts environnementaux du développement ne sont plus des facteurs négligeables, .

Actuellement, de nombreux Etats ont étudié et expérimenté des systèmes de comptabilité environnementale, le plus souvent en appliquant les modèles et les instruments élaborés par l'ONU ou par l'Union européenne.

La Conférence de l'ONU de Johannesburg a, elle aussi, souligné l'importance d'adopter des systèmes adéquats de contrôle et d'information en matière d'environnement.

fonctionnement

Les expériences menées jusqu'à présent mettent en évidence deux fonctions principales de la comptabilité environnementale:

- la mesure et l'évaluation de l'état des variations de l'environnement naturel et des impacts des activités anthropiques sur celui-ci;
- la comptabilisation et l'estimation des flux monétaires et financiers relatifs à l'utilisation des ressources naturelles et aux effets de l'interaction de l'homme avec l'environnement.

La première ligne méthodologique a donné lieu à des comptes physiques, exprimés en unités de mesure de nature physique; la deuxième concerne en revanche les comptes monétaires. Des expériences d'intégration des deux approches ont également eu lieu. Les instruments de comptabilité environnementale se subdivisent actuellement en trois types:

- les systèmes comptables qui intègrent les comptes économiques et les comptes environnementaux;
- les "comptes satellites" qui sont associés aux comptes économiques traditionnels, sans en modifier la structure:

• les indicateurs environnementaux qui décrivent en termes physiques l'état de l'environnement et qui enregistrent les pressions anthropiques et les résultats des mesures contre la pollution et contre l'épuisement des ressources.

<u>3-Le Capital naturel et développement durable.</u>

Qu'est-ce que le capital naturel?

Le capital naturel est un concept élaboré à la fin des années 70 (Jurdant et al., 1977) et développé, entre autres, par Costanza et Daly (1992). Ce concept est essentiel pour favoriser la considération des problèmes environnementaux dans les prises de décision économique.

Le terme de capital naturel permet aussi de mettre en évidence le rôle limitant des ressources et des écosystèmes naturels dans le développement socio-économique des populations et des nations (Ekins et al., 2003).

Le capital naturel désigne l'ensemble des biens et services fournis par la nature, c'est-à-dire les ressources naturelles mais aussi les services écologiques tels que l'épuration permise par les océans, les grands équilibres bio-géochimiques, l'équilibre climatique, etc. La dégradation environnementale s'interprète dès lors comme une dépréciation du capital nature (**Rapport** C E A Q T)

Les différents types de capitaux

Il existe cinq types de capitaux (MEA, 2005) :

- ❖ Le capital financier (monnaie et substituts)
- ❖ Le capital manufacturé (immeubles, routes et autres constructions humaines fixes)
- ❖ Le capital humain (efforts individuels ou collectifs et compétences intellectuelles)
- ❖ Le capital social (institutions, relations sociales, croyances culturelles partagées et traditions)

Le capital naturel peut être décliné en quatre types :

- (a) le capital naturel renouvelable (espèces vivantes, écosystèmes),
- (b) le capital naturel non renouvelable (pétrole, charbon, diamants),
- (c) le capital naturel récupérable (atmosphère, eau potable, sols fertiles) et
- (d) le capital naturel cultivé (agriculture et sylviculture).

Le capital naturel selon la définition de Daly et Farley, 2004) consiste donc en l'ensemble des écosystèmes durables et des paysages écologiques desquels les hommes dérivent les services et produits (biens) qui améliorent leur bien- être sans coût de production. Il est important de préciser

que la totalité des stocks de capital naturel cultivé et de capital manufacturé est dérivée du capital naturel renouvelable, récupérable ou non renouvelable.

- ❖ Le capital naturel renouvelable correspond à la structure et à la composition des écosystèmes naturels qui, à travers leur fonctionnement, maintiennent le flux de biens et services naturels aux hommes.
- ❖ Le capital naturel récupérable correspond au stock de ressources non vivantes qui sont continuellement recyclées à travers leurs interactions avec les ressources vivantes sur de longues périodes de temps.

Actuellement, et depuis plusieurs décennies, le taux d'utilisation (dégradation) du capital naturel est supérieur à son taux de renouvellement. Sa transformation en produits manufacturés détruit peu à peu les stocks de ressources naturelles et les biens et services qui en découlent. La perte du capital naturel peut aussi entraîner la diminution consécutive du capital social et du capital humain (Aronson et al., 2007a).

Comme c'est le cas en zones arides et semi-arides où la réduction constante des services naturels suite à la désertification favorise l'émigration et la perte. L'interdépendance des différents types de capitaux doit être mise en évidence dans la lutte contre la désertification et la RCN en général. En effet, la dégradation des terres et la baisse de la qualité de vie sont liées. Leur restauration respective l'est donc aussi. La prise en compte de cette interdépendance est essentielle pour outrepasser les préjugés qui existent concernant ces processus et qui limitent la résolution des problèmes environnementaux et socio-économiques. (MEA, 2005)

Conservation de la nature contre la croissance économique ?

Traditionnellement, la conservation de la nature et la restauration de la santé des écosystèmes sont perçues comme incompatibles, voire contradictoires, avec les objectifs du développement économique.

Le capital naturel : un facteur limitant du développement durable

les populations humaines dépendent des biens tirés des écosystèmes (bois, etc.), mais aussi des services naturels pour leur survie et la stabilité de leurs sociétés. Ces services dérivent du stock de capital naturel. Or, ces services sont, pour la plupart, gratuits et non exclusifs.

Le système économique dominant a pour objectif la maximisation de la consommation individuelle par le biais de la croissance économique. Cette dernière est une augmentation physique du taux auquel l'économie transforme les ressources naturelles en valeurs monétaires (capital manufacturé) et en déchets. L'émission de déchets (ou pollution) n'étant pas prise en compte dans les coûts de

production, il est aujourd'hui plus rentable d'investir dans la dégradation que dans la restauration du capital naturel.

À la différence de la croissance économique, le développement économique est une augmentation du bien-être et de la qualité de vie des populations pour un niveau donné de transformation des ressources naturelles.

Pour un développement économique durable : "

- Le taux de transformation du capital naturel en capital manufacturé ne doit pas excéder son taux de renouvellement. ,,
- La quantité de déchets émis ne doit pas excéder la capacité d'absorption naturelle de la biosphère (Daly, 1990).

L'essence du concept de développement durable est de répondre aux besoins fondamentaux des hommes tout en préservant les services naturels essentiels à la vie sur Terre (Kates et al., 2001). Ce concept intègre le fait que notre économie est limitée par la capacité de fonctionnement des écosystèmes de la biosphère. Il ne s'agit pourtant pas d'un sacrifice dans la qualité de vie au profit de la conservation de la nature.

Au contraire, le développement économique local durable est corrélé avec l'augmentation du bienêtre des populations locales et avoisinantes.

Afin de restaurer et améliorer les relations entre les hommes et l'environnement naturel, il est important de : "

dissocier les concepts de croissance économique (augmentation de la 'taille' de l'économie) et de développement économique (augmentation de la qualité de vie pour une 'taille' constante de l'économie);,,

tenir compte des limites fonctionnelles des écosystèmes de la planète.

Aujourd'hui, le facteur limitant pour notre économie n'est plus le capital manufacturé mais le capital naturel. De nos jours, les intérêts de la société nécessitent un investissement important dans la restauration du capital naturel.

Pour favoriser cet investissement, différentes méthodes d'évaluation économique du capital naturel et des biens et services qui en découlent ont été élaborées.

Qu'est-ce que la restauration du capital naturel?

La restauration du capital naturel est une nouvelle approche de gestion qui repose sur l'interdépendance entre le bien-être des populations humaines et la santé des écosystèmes.

Selon Aronson et al., (2006). La restauration du capital naturel (RCN) correspond à toutes les activités qui intègrent l'augmentation ou l'investissement dans les stocks du capital naturel dans le but d'augmenter le flux de biens et services naturels tout en améliorant les aspects relatifs au bien-être humain

Objectifs:

- ✓ la RCN répond également aux attentes socio-économiques des hommes.
- ✓ le rétablissement de la productivité et l'amélioration de la biodiversité,
- ✓ l'amélioration de la stabilité et de la capacité de résilience des écosystèmes dégradés. Ceci peut être réalisé à travers la restauration des fonctions des écosystèmes.

EXEMPLE

Dans le cadre de la lutte contre la désertification, la restauration des biens et services caractéristiques des milieux arides et semi-arides est essentielle.

La RCN peut inclure, mais n'est pas limitée à :

- o la restauration des écosystèmes terrestres et aquatiques ; "
- o l'amélioration écologique durable des terres soumises aux pratiques agricoles ou à toutes autres activités de gestion ; ,,
- o la promotion de l'utilisation durable des ressources biologiques ; "
- la mise en place ou mise en valeur des activités et comportements socio-économiques qui incorporent des considérations environnementales et la gestion durable du capital naturel dans leurs activités habituelles.

Il est difficile d'identifier le rôle majeur que jouent ces fonctions sur la stabilité des sociétés humaines avant que celles-ci ne soient dégradées. Un moyen de mettre en évidence leur importance est d'identifier les effets consécutifs à leur dégradation.

Il est difficile d'identifier et d'évaluer le rôle majeur que jouent ces fonctions de RCN sur la stabilité des sociétés humaines avant que celles-ci ne soient dégradées. Un moyen de mettre en évidence leur importance est d'identifier les effets consécutifs à leur dégradation.

En milieux arides et semi-arides, Le Houérou (1995) résume les conséquences écologiques de la désertification en huit effets :

1. Réduction de la production de matière organique

- 2. Mise en place d'une croûte de battance : pellicule qui se forme à la surface des sols dénudés sous l'impact des gouttes de pluie et empêche la pénétration de l'eau et des graines dans le sol.
- 3. Mise en place d'une pellicule biologique : croûte d'algues, de lichens ou de mousses qui joue un rôle comparable à la croûte de battance.
- 4. Érosion mécanique sèche due à l'entraînement des particules le long des pentes sous l'effet de la pesanteur. Elle résulte de labours répétés sur de fortes pentes.
- 5. Érosion éolienne.
- 6. Dépôt éolien : formation de dunes de sable ou d'argile suite à l'érosion éolienne.
- 7. Érosion hydrique.
- 8. Salinisation d'origine anthropique : phénomène résultant d'une irrigation inadaptée qui entraîne la stérilisation des sols.

La restauration de ces fonctions est un processus complexe. Des cadres conceptuels de travail, ou modèles, existent pour faciliter la compréhension et la communication entre les différents acteurs de la restauration.

La restauration écologique des fonctions des écosystèmes en milieux arides et semi-arides doit principalement être focalisée sur :

- o la restauration des flux hydriques
- o de la fertilité des sols
- o du couvert végétal.

Pour la restauration liée à la lutte contre la désertification consistent à :Réintroduire des plantes résistantes à de forts taux de salinité, à la sécheresse et à la pression de pâturage.

Cependant, la réussite du La restauration écologique il faut :

- Donner assez d'attention aux conditions socio-économiques du site.
- La participation de nombreuses personnes ayant souvent des visions différentes d'un écosystème.
- Chaque projet de restauration doit être conçu et programmé en fonction du contexte local.
- Le support et la participation des populations locales sont absolument indispensables.

- L'intérêt et le soutien local doivent être suscités par la mise en avant des bénéfices issus de la restauration
- insister sur la restauration d'une relation bénéfique mutuelle entre les hommes et l'environnement.

4- Cadre général pour mesurer le développement durable

la situation implique donc de concevoir des outils permettant la mesure du développement durable à plusieurs échelle

Plusieurs tentatives dans plusieurs pays ont été élaborés depuis les années 1990 pour déterminer des indicateurs visant à définir des critères de mesure de la durabilité et à fournir une information précise, fiable et régulièrement actualisée des finalités du développement durable. (**Mélanie Decamps et Fanny Vicard, 2010**)

L'objectif des indicateurs (qui sont considérés comme des variables quantitatives ou qualitatives) du développement durable qui a été largement utilisé a beaucoup d'objectifs à atteindre,: (Mélanie Decamps et Fanny Vicard, 2010)

- décrivant l'état initial d'une situation donnée,
- traduisent des réalités très différentes.

Alors que pour Candice Stevens, (2006) c'est:

- Pour progresser dans la direction du développement durable, il est nécessaire d'intégrer aux objectifs d'amélioration de l'efficience économique et des richesses matérielles des objectifs d'ordre social et environnemental
- permettent de suivre dans la durée les progrès accomplis au regard de l'objectif.
- pour faire prendre conscience aux décideurs et au public des liens qui unissent les valeurs économiques, environnementales et sociales et des arbitrages qui s'opèrent entre elles ;
- pour évaluer les implications à long terme des décisions et des comportements actuels ;
- pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable en mesurant les conditions de départ et les tendances ultérieures.

Dans leurs travaux, LAZZERI et PLANQUE (2006) ont mis en évidence trois méthodes alternatives employées par les collectivités territoriales pour mesurer la durabilité de leur territoire.

La première consiste à prendre pour référence une liste d'indicateurs établie par ailleurs.

Une autre méthode revient à élaborer un ensemble d'indicateurs spécifiques au contexte local.

La dernière méthode est une combinaison des deux précédentes. Cette méthode permet, dans une certaine mesure, la comparaison avec d'autres territoires tout en tenant compte des spécificités locales. La plupart du temps, ces choix méthodologiques dépendent du contexte dans lequel s'effectue la mesure du développement durable (Mélanie Decamps et Fanny Vicard, 2010).

Certains indicateurs mesurent-ils mieux que d'autres le développement durable ?

L'une des méthodes de mesure du développement durable les plus courantes consiste à recenser et sélectionner un certain nombre d'indicateurs pour chacune des trois dimensions – économique, environnementale et sociale.

La Commission du développement durable des Nations Unies, la Commission européenne et l'OCDE, entre autres organisations, ont compilé une batterie d'indicateurs pour suivre les tendances du développement durable.

En plus de ces organisations, plusieurs pays ont élaboré des séries d'indicateurs pour suivre le processus de développement durable. Cependant, l'examen des indicateurs par les pays de l'OCDE révèle d'importantes disparités entre mesures sélectionnées dans chacune des catégories et des rubriques proposées. (Candice Stevens, 2006).

l'OCDE, par exemple, a proposé une série limitée d'indicateurs du développement durable (qui ont à la fois des avantages et des inconvénients) permettant de préserver notre patrimoine et satisfaisons nos besoins actuels de manière durable. La combinaison d'indicateurs de différentes disciplines permet de communiquer simplement sur les aspects essentiels du développement durable. (Candice Stevens, 2006).

La série d'indicateurs fondamentaux du développement durable de l'OCDE

Thème	Indicateurs
	Indicateurs de ressources: préservons- nous notre base d'actifs ?
Actifs environnementaux	
Qualité de l'air	Indice d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et émissions de CO2
	Émissions de NOx
Ressources en eau	Intensité de l'utilisation de l'eau (prélèvements / ressources
	renouvelables)
Ressources énergétiques	Consommation de ressources énergétiques
Biodiversité	Superficie des zones protégées en proportion de la superficie totale
Actifs économiques	
Actifs produits	Volume du stock de capital net
Actifs de R-D	Taux de croissance de la productivité multifactorielle
Actifs financiers	Actifs étrangers nets et balance des opérations courantes
Capital humain	
Stock de capital humain	Proportion de la population diplômée du 2ème cycle du secondaire/
	de l'enseignement supérieur
Investissements dans le capital	Dépenses d'éducation
humain	
Dépréciation du capital humain	Taux et niveau de chômage
	Indicateurs de résultats : satisfaisons-nous nos besoins actuels ?
Consommation	Dépenses de consommation finale des ménages
Consommation	Intensité de production de déchets urbains
Distribution du revenu	Coefficients de Gini 1
Santé	Espérance de vie à la naissance
Sunte	Qualité de l'air en ville
Statut professionnel / emploi	Rapport emploi/population
Éducation	Taux de scolarisation
Lacation	Taux de sectatisation

1. Le coefficient de Gini décrit la mesure dans laquelle la distribution du revenu entre les individus et entre les ménages au sein d'une économie s'écarte d'une distribution parfaitement uniforme.

Source : OCDE (2001), Développement durable. Les grandes questions. (Candice Stevens, 2006).

Comment ces indicateurs sont-ils utilisés dans l'analyse des politiques ?

Les séries d'indicateurs fondamentaux du développement durable peuvent être utiles en particulier pour comparer les pays et soumettre les performances et les politiques. Les experts de l'OCDE reposent sur des indicateurs qui décrivent les relations entre l'économie et l'environnement en termes de découplage. ils se mettre d'accord sur ces indicateurs structurés autour des sept thèmes suivants après plusieurs années. (Candice Stevens, 2006).

- a) réduction des émissions de gaz à effet de serre
- b) réduction de la pollution atmosphérique
- c) réduction de la pollution de l'eau
- d) utilisation durable des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables
- e) réduction de la production de déchets et amélioration de leur gestion
- f) actions visant à garantir la viabilité des régimes de retraite
- g) amélioration du niveau de vie dans les pays en développement.

Chaque examen national se concentrait sur trois thèmes (sur un total de sept) retenus pour leur pertinence dans le pays examiné.

Plusieurs indicateurs ont été utilisés pour évaluer les performances des pays vis-à-vis des sept thèmes.

Par exemple, la réduction des émissions de gaz à effet de serre a été mesurée à l'aune de l'intensité totale des émissions de GES et de l'intensité des émissions de dioxyde de carbone dans certains secteurs (électricité, transport, industrie manufacturière, secteur résidentiel) et des taux de croissance de l'intensité des émissions.

De la sorte, les pays ont pu évaluer leurs perforfmances relatives et être comparés sur la base d'une sélection d'indicateurs liés au développement durable.

Les indicateurs utilisés pour suivre les performances en matière de développement durable varient d'un pays à l'autre, en fonction des caractéristiques naturelles, de la structure industrielle et de variables politiques et sociales. (absence d'entente sur une liste commune d'indicateurs du développement durable valable pour toutes les nations) (Candice Stevens, 2006).

Références:

Candice Stevens, 2006. . CAHIERS STATISTIQUE, OCDE, mars 2006

Mélanie Decamps et Fanny Vicard, 2010. Mesurer le développement durable : jeux d'indicateurs et enjeux locaux. Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2010/4 (octobre)